

**DEMANDE D'ADHESION ASSURANCE SANTE CHIEN**  
**ACCIDENT + CHIRURGIE LIEE A LA MALADIE**  
**ANNEE 2011**

**PROPRIETAIRE**

Nom &amp; Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal + Ville : .....

Date de naissance : ...../...../..... Tél. : ..... E.mail : .....

**ANIMAL**Nom de l'animal : ..... Mâle  ou Femelle 

Date de naissance : ..... Race : .....

Identification :  Tatouage  Puce électronique - Numéro : ..... J'atteste que mon animal est à jour de ces vaccins à la date de sa souscription**TARIFS ET MOYEN DE PAIEMENT** Je souhaite souscrire au contrat Garantie Chien-Chat assurance santé et assistance pour mon animal désigné ci-dessus et choisis le tarif ci-dessous :

Age à la souscription	Tarif mensuel chien	Tarif mensuel chat
3 mois à 2 ans inclus	<input type="checkbox"/> 15,94 €	<input type="checkbox"/> 12,66 €
3 ans	<input type="checkbox"/> 16,18 €	<input type="checkbox"/> 12,89 €
4 ans	<input type="checkbox"/> 16,64 €	<input type="checkbox"/> 13,37 €
5 ans	<input type="checkbox"/> 17,82 €	<input type="checkbox"/> 14,30 €
6 ans	<input type="checkbox"/> 19,23 €	<input type="checkbox"/> 15,48 €
7 ans	<input type="checkbox"/> 20,64 €	<input type="checkbox"/> 16,64 €

Dès le 2ème animal : - 15 % - Frais d'ouverture de dossier : 20,00€

<b>Règlement par :</b>	
<input type="checkbox"/> Chèque	<input type="checkbox"/> Prélèvements
<b>Paiement :</b>	
<input type="checkbox"/> Annuel	<input type="checkbox"/> Trimestriel

A réception de votre demande, une chargée de clientèle vous contactera.

Merci de bien vouloir nous préciser :

- le téléphone où vous joindre : 0..... - Heures d'appel : .....

Signature de l'Assuré

Fait à ..... le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

## Extrait des conditions générales

### CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Seul peut bénéficier des garanties un animal :

- âgé à la souscription de plus de 3 (trois) mois et de moins de 8 (huit) ans ;
- à jour de ses vaccinations et rappels ;
- identifié par un numéro de tatouage ou de puce électronique.

Une photocopie du carnet de santé de votre chien (pages identités et vaccins) seront nécessaires lors de la souscription.

### CARENCE ET DUREE

La garantie vous est acquise après un délai de carence de 15 jours à compter de la date de prise d'effet du contrat en cas d'accident et de 120 jours pour les autres frais. Le contrat est conclu pour une durée d'un an avec tacite reconduction, ce qui signifie qu'il est renouvelé chaque année sauf dénonciation par lettre recommandée à l'échéance annuelle, c'est-à-dire au 31 décembre.

### OBJET DE LA GARANTIE EN ASSURANCE

Le contrat prend en charge, en fonction de l'origine et de la nature des dépenses engagées, le remboursement des frais vétérinaires et pharmaceutiques que vous avez dû supporter pour les soins de l'animal. Seules sont prises en charge, les dépenses vétérinaires ou pharmaceutiques médicalement prescrites ou exécutées par un docteur vétérinaire en France Métropolitaine, pays de l'U.E. et Suisse.

### CONTENU DES GARANTIES

Remboursement à 100 % des frais suivants, dans la limite du plafond annuel d'indemnisation fixé à 2400 euros, en cas de ou d'.

3-1 Accident : honoraires vétérinaires, pharmacie, analyses et examens de laboratoire, radiologie, hospitalisation, transport en ambulance animalière, frais chirurgicaux article 3.3, euthanasie article 3.4.

3-2 Maladie : diagnostic (analyses, examens et radiologie), frais chirurgicaux article 3.3, euthanasie article 3.4.

3-3 Intervention chirurgicale exigée par une Maladie ou un Accident : examens préopératoires (48h), acte opératoire (honoraires, analyses et examens) et frais liés à l'acte (pharmacie, analyses, ...), hospitalisation, un seul examen radiologique postopératoire.

3-4 Euthanasie justifiée médicalement à la suite d'un accident ou d'une maladie dans la limite de 122 € (exclus frais d'incinération).

### OBJET DE LA GARANTIE EN ASSISTANCE

Le contrat vous permet de bénéficier d'un service d'Assistance dont les prestations sont :

- En cas d'hospitalisation plus de 24 heures ou de décès de l'Adhérent, organisation et prise en charge du chien assuré, soit pour le transfert chez un parent ou un ami, soit garde dans un organisme spécialisé ou transfert dans un refuge (suite décès) 24/24h, 7/7 jrs.
- Renseignements téléphoniques du lundi au samedi de 7h à 21h00 : en cas de perte de votre chien (organismes, Fichier Central) ; vie quotidienne et questions administratives.

### EXTRAIT DES EXCLUSIONS

Nous ne garantissons pas les chiens faisant partie d'un élevage ou dressés pour la chasse à courre.

Sont exclus des garanties, en plus des exclusions d'ordre public :

Les frais occasionnés par les événements suivants :

- les aliments et les fortifiants ;
- les antiparasitaires et objets à usage médical ;
- les frais médicaux ou d'hospitalisation nécessités par une Maladie en dehors de toute intervention chirurgicale ;
- la vaccination, le tatouage, le détartrage ;
- les interventions chirurgicales ayant un but esthétique ou destinées à atténuer ou à supprimer des défauts physiques ;
- la castration, la stérilisation, l'avortement sans indication thérapeutique, ainsi que la mise-bas ou les césariennes qui ne sont pas occasionnées par un accident ;
- les prothèses dentaires ainsi que tous appareillages.

Ainsi que les conséquences :

- des maladies ou accidents antérieurs à la souscription du contrat ;
- des anomalies, malformations, infirmités d'origines congénitales ou héréditaires et de leurs suite y compris dysplasies de la hanche et luxations chroniques des rotules ;
- de combats organisés ou de compétitions sportives, de mauvais traitements, d'un manque de soins ou de nourriture, lorsque ces faits sont imputables au souscripteur ou aux personnes vivants sous son toit.

Cette demande de souscription vaut mandat de votre part pour le placement de l'assurance par nos soins auprès de l'assureur qui vous sera indiqué dans le contrat, selon la formule que vous avez choisie et les informations que vous avez fournies. Tout adhérent peut obtenir sans frais, sur sa demande et à son choix, communication ou copie du texte intégral du contrat, des conditions générales et éventuellement de ses annexes et avenants. Conformément aux termes des articles L.112-2-1 i et L. 112-9 du Code des Assurances : « Toute personne physique qui fait l'objet d'un démarchage à son domicile, à sa résidence ou à son lieu de travail, même à sa demande, et qui signe dans ce cadre une proposition d'assurance ou un contrat à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale ou professionnelle, a la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec demande d'avis de réception pendant le délai de quatorze jours calendaires révolus à compter du jour de la conclusion du contrat, sans avoir à justifier de motifs ni à supporter de pénalité ». Un modèle de lettre de renonciation est inséré dans les dispositions générales. Toute réticence ou inexactitude dans les déclarations est susceptible d'entraîner les sanctions prévues aux articles L113-8 (nullité) et L113-9 (réduction des indemnités) du code des assurances. Ces informations sont nécessaires à notre société pour traiter votre demande. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/78, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et d'opposition vous concernant sur tout fichier à usage de notre société, nos assureurs et réassureurs auprès du Groupe Proassur - 27, rue des Bourguignons à Bois Colombes (92270).